Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 39 (1910)

Heft: 16

Rubrik: La "Ligue de la Croix" et l'enseignement antialcoolique [suite et fin]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LA « LIGUE DE LA CROIX » ET L'ENSEIGNEMENT ANTIALCOOLIQUE

(Suite et fin)

Voici, en outre, d'après des recherches basées sur de véritables travaux scientifiques le résultat des observations de plusieurs sommités médicales, citées dans la grande *Encyclopédie* de Larousse, au mot *alcool*, sur l'action de ce dernier au point de vue physiologique.

« A dose faible, l'alcool *active la digestion :* les liquides salivaires gastriques, pancréatiques et intestinaux sont secrétés en plus grande quantité... Pour les uns, la température s'élève ; pour d'autres, elle s'abaisse..... »

Bien plus, d'après un article publié dans l'un des derniers Nos de *La Nature*, l'une de nos meilleures revues scientifiques, s'il faut en croire les dernières données de la science, l'on considère maintenant comme une exagération tout ce qui a été publié contre l'usage modéré du vin que l'on est, *au nom même de la science*, autorisé à considérer comme une boisson hygiénique.

Telles sont les dernières données de la science sur l'action physiologique de l'alcool pris à dose modérée. Il n'est pas permis à l'instituteur de les dénaturer même dans le but de lutter contre l'abus des boissons alcooliques.

Nous voulons encore admettre que, dans les temps actuels, l'usage même modéré de l'alcool peut constituer un danger pour les jeunes gens, en raison de la prédominance des tempéraments nerveux et anémiés sur lesquels l'alcool, même à faible dose, exerce probablement une action nuisible, quoique rien ne soit encore bien démontré de ce côté-là.

Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il n'a jamais été démontré et, nous avons la persuasion, qu'il ne sera jamais démontré que l'*abstinence totale* est nécessaire et doit être imposée à tout le monde.

Elle ne doit être prescrite qu'aux alcoolisés par *excès* ou par *atavisme*, aux adolescents aux tempéraments nerveux et bilieux à l'excès, mais c'est là une exception.

Nous devons conclure de ces considérations que l'instituteur qui n'a perdu aucune occasion de signaler à ses élèves les conséquences fatales et désastreuses de l'abus des boissons alcooliques, a certainement rempli consciencieuse-

ment tout son devoir sur ce point et n'encourt, en aucune façon, l'anathème prononcé dans l'entrefilet que nous analysons.

Il y a plus. L'instituteur doit s'interdire sévèrement toute exagération de langage aussi bien quand son enseignement porte sur l'abus des boissons alcooliques que sur n'importe quel autre point, et nous serions le premier à le blâmer s'il se permettait d'enseigner comme définitivement acquise à la science une opinion incertaine. Or, qui osera prétendre que l'usage modéré de la bière ou du vin soit réellement nuisible au grand nombre de ceux qui en usent ? Pour notre compte, nous demeurons persuadé du contraire. Voilà pourquoi nous ne permettrions pas à notre corps enseignant de condamner, au nom de la science, l'usage rationnel du cidre, de la bière ou du vin.

En un mot, l'instituteur a le devoir d'enseigner la tempérance mais non l'abstinence totale.

Combien de gens bien intentionnés ont voulu, dans un but de propagande, faire l'essai de l'abstinence totale. Au bout d'un certain temps, ils ont dû constater un affaiblissement graduel de leurs forces et revenir à l'usage modéré du vin et de la bière.

Voilà, à notre avis, pour être exacte et complète, comment la *Ligue de la Croix* aurait dû présenter cette question.

Un inspecteur.

Bilan géographique et historique

DE L'ANNÉE 1909

(Suite)

AMÉRIQUE (suite)

Canada. — La Chambre d'Ottawa a décidé que le Canada, au point de vue de la défense de l'Empire britannique, aura son *armée territoriale*, ainsi qu'une *marine de guerre* pour garder ses côtes.

Longtemps ballottés pour leurs intérêts économiques entre les Etats-Unis, qui étaient ci-devant leur meilleur débouché pour les produits alimentaires, et l'Angleterre, qui l'est devenue depuis, les Canadiens se sont détournés de leurs aspirations à une union trop intime avec leurs voisins du Sud.